

A S S E M B L É E      N A T I O N A L E

X I V <sup>e</sup>      L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## **Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République**

- Examen, pour avis, des crédits de la mission « Outre-mer » (M. Ibrahim Aboubacar, rapporteur pour avis « Collectivités d'Outre-mer, Nouvelle-Calédonie et Terres australes et antarctiques françaises » ; Mme Huguette Bello, rapporteure pour avis « Départements d'Outre-mer ») ..... 2

Mardi

25 octobre 2016

Séance de 23 heures 10

Compte rendu n° 9

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

**Présidence  
de M. Dominique  
Raimbourg,  
*Président***



*La réunion débute à 23 heures 10.*

*Présidence de M. Dominique Raimbourg, président.*

*À l'issue de l'audition de Mme Éricka Bareigts, ministre des Outre-mer (voir le compte rendu de la commission élargie du 25 octobre 2016), la Commission examine, pour avis, sur le rapport de M. Ibrahim Aboubacar, rapporteur pour avis « Collectivités d'Outre-mer, Nouvelle-Calédonie et Terres australes et antarctiques françaises », et de Mme Huguette Bello, rapporteure pour avis « Départements d'Outre-mer », les crédits de la mission « Outre-mer » pour 2017.*

**M. Dominique Raimbourg, président.** Je demande aux rapporteurs de bien vouloir formuler leur avis sur les crédits de la mission « Outre-mer ».

**Mme Huguette Bello, rapporteure pour avis « Départements d'Outre-mer ».** Mon avis est favorable.

**M. Ibrahim Aboubacar, rapporteur pour avis « Collectivités d'Outre-mer, Nouvelle-Calédonie et Terres australes et antarctiques françaises ».** Mon avis est également favorable.

**M. Daniel Gibbes.** Le groupe Les Républicains s'abstient.

**Mme Maina Sage.** Le groupe de l'Union des démocrates et indépendants s'abstient également.

*La Commission donne un avis favorable à l'adoption des crédits de la mission « Outre-mer » pour 2017.*

**Article 58** (art. L. 6500 du code général des collectivités territoriales) : *Montant de la dotation globale d'autonomie de la Polynésie française*

*La Commission donne un avis favorable à l'article 58.*

*La réunion s'achève à 23 heures 15.*



## **Membres présents ou excusés**

*Présents.* - M. Ibrahim Aboubacar, Mme Huguette Bello, M. Erwann Binet, Mme Marie-Anne Chapdelaine, Mme Françoise Descamps-Crosnier, M. Daniel Gibbes, M. Dominique Raimbourg, Mme Maina Sage

*Excusés.* - M. Sergio Coronado, Mme Pascale Crozon, Mme Sophie Dion, M. Marc Dolez, Mme Laurence Dumont, Mme Françoise Guégot, Mme Marietta Karamanli, Mme Sandrine Mazetier, M. Roger-Gérard Schwartzberg, Mme Paola Zanetti

*Assistaient également à la réunion.* - M. Bruno Nestor Azerot, Mme Marie-Noëlle Battistel, M. Christophe Borgel, Mme Virginie Duby-Muller, M. Jean-Louis Dumont, M. Jean-Claude Fruteau, M. Jean-Pierre Gorges, M. Jean Grellier, M. Marc Laffineur, M. Patrick Lebreton, M. Dominique Lefebvre, Mme Annick Le Loch, M. Serge Letchimy, Mme Gabrielle Louis-Carabin, Mme Marie-Lou Marcel, Mme Frédérique Massat, M. Philippe Naillet, M. Hervé Pellois, M. Didier Quentin, Mme Monique Rabin, M. Gabriel Serville, M. Lionel Tardy, M. Jean-Paul Tuaiva